



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du
2 août 1999 et par décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

AVIS

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (C.N.P.S.) de COTE D'IVOIRE lance deux (02) appels d'offres ouverts portant sur :

- 1- **L'ACQUISITION D'UNE SECONDE LIAISON D'INTERCONNEXION ENTRE LES STRUCTURES DE LA CNPS ;**
- 2- **L'INTEGRATION D'UNE SOLUTION SDWAN AU RESEAU D'INTERCONNEXION DE LA CNPS.**

Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (Impôts), sont autorisées à retirer les dossiers de soumission dans les bureaux de la CMP sis à la **mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » porte M-3** contre paiement préalable des frais d'un montant de **50 000 F CFA non remboursable**.

Les documents spécifiques sont à la disposition des entreprises **du 15 décembre 2021 au 19 janvier 2022**. Le retrait du Cahier Des Charges et les soumissions seront exclusivement réalisés par voie électronique. Pour ce faire, le soumissionnaire recevra de l'adresse email suiviao@cnps.ci, un lien de procédure de soumission avec pour objet :

- DEPOT DE VOTRE SOUMISSION.
- ou
- DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA CNPS.

Les offres des soumissionnaires devront être transmises à la CNPS au plus tard le **19 janvier 2022** à 12 h 00, délai de rigueur.

L'ouverture des offres se fera en conférence virtuelle ce 19 janvier 2022 à partir de **14 heures**. Un lien sera communiqué aux soumissionnaires pour leur participation.

Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises soumissionnaires pourront contacter l'adresse email suiviao@cnps.ci pour les questions d'ordre technique et administratif.

LA DIRECTION GENERALE